

# La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE PARTAGE

FONDÉ EN 1935

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1150 - février 2014 SOMMAIRE :

## • ACTUALITÉ



page 2 *Au fil des jours*

JEAN-PIERRE MON montre qu'il ne faut pas se fier aux gros titres des journaux dits d'information : y regarder de plus près en révèle souvent l'incohérence.

page 3 *TAFTA ou la démocratie en grand danger*



CHRISTIAN AUBIN évoque les grandes lignes d'un traité qui se prépare, en douce, et hors de tout débat démocratique, dans le but de permettre aux grandes entreprises internationales de passer outre à quelque loi qui pourrait entraver leurs profits

## • DOSSIER

page 7 *Le secteur minier en accusation*

II - Paradis miniers

BERNARD BLAVETTE poursuit sa description de comportements crapuleux de très grosses entreprises des industries extractives et montre que ces paradis miniers, représentatifs d'un capitalisme prédateur, sont aussi malfaisants que les paradis fiscaux.

## • TÉMOIGNAGE

page 10 *Rencontre stimulante*

CHRISTIANE DUC-JUVENETON a longuement écouté un ancien docker qui a milité toute sa vie pour l'économie distributive, elle témoigne que la force de sa conviction est restée intacte et se trouve même confortée par l'errance désespérante de notre monde actuel.



**AIRBUS : LE CHAUD ET LE FROID**

Voici le gros titre et le sous-titre d'un article d'une page entière du Monde<sup>1</sup> «2013, année de tous les records pour Airbus. L'avionneur européen a vendu plus d'avions que son grand rival américain Boeing grâce à son nouvel appareil long courrier l'A350», où l'on pouvait lire qu'Airbus est le premier constructeur d'avions du monde avec 51% des parts du marché mondial, Boeing n'en détenant que 49%. «Avec 1.619 commandes brutes (1.503 nettes) engrangées en 2013, l'avionneur a établi la meilleure performance commerciale de l'histoire de l'aéronautique. Boeing n'a pas été en reste en vendant 1.531 appareils (1.355 commandes nettes)». Le total des ventes des deux avionneurs est de 456,3 milliards de \$ dont 240,5 pour Airbus. «L'aéronautique ne connaît pas la crise» conclut l'article où l'on apprend aussi que pour la 12ème année consécutive Airbus a dû augmenter sa production pour faire face à la demande et que «fin 2013, Airbus avait devant lui près de neuf années de production assurée avec 5.559 avions en commande». Le 18 janvier on apprenait<sup>2</sup> que la compagnie Emirate (Dubai) avait commandé à Airbus 50 A380 et que Qatar Airways allait acheter 80 A350, 81 A320 et 13 A380. Avec l'accroissement prévisible du trafic aérien, l'avenir s'annonce radieux pour Airbus et Boeing qui songent à augmenter les cadences de production. Tout va très bien dans le meilleur des mondes aéronautiques... Mais pas pour tout le monde, car on découvre que «la restructuration du Groupe Airbus qui prévoit 5.800 suppressions de postes en 2014 et un objectif de rentabilité porté à 10% dès 2015», ce qui inquiète les sous traitants<sup>3</sup>. Selon la CGT, 3.000 postes d'ingénieurs sur un total de 7.500 pourraient être supprimés dans la région Midi-Pyrénées, et en Europe le nombre de postes dans les bureaux d'études d'Airbus (dont 12.000 sont chez des sous-traitants) pourrait passer, d'ici trois ans, de 25.000 à 15.000. Airbus explique que les suppressions de postes n'ont rien à voir avec l'objectif de rentabilité, qu'elles sont dues au fait que tous les modèles d'avions du groupe (à l'exception du long courrier A350 encore en test) sont déjà en exploitation commerciale et donc que le recours aux bureaux d'études sera beaucoup moins nécessaire, si l'on ne conçoit pas de nouveau modèle. On peut aussi noter que la France, l'Allemagne et l'Espagne ont réduit leur participation dans le capital du groupe pour faire place à des fonds de pension... pour satisfaire les actionnaires bien sûr.

1 Le Monde, Eco& Entreprise, 15/01/14.

2 Le Monde, Eco& Entreprise, 18/01/14.

3 Le Monde, Eco& Entreprise, 24/01/14.

4 P.Askenazy, Le Monde, Eco& Entreprise, 14/01/14.

5 Le Monde, Eco& Entreprise, 19-20/01/14.

**"L'EXEMPLE" BRITANNIQUE**

Après nous avoir rebattu les oreilles avec le "miracle" allemand, les économistes libéraux ont trouvé un nouveau modèle à nous proposer, celui du Royaume-Uni. Selon eux, l'économie y affiche des résultats remarquables : une croissance de 1,4% en 2013 (donc bien meilleure que celle de l'Europe continentale), l'emploi y progresse, permettant au moins une stabilisation du nombre de chômeurs à environ 2,5 millions "d'actifs"... Ces résultats seraient dus en partie à la politique de la Banque d'Angleterre qui a massivement injecté des liquidités à des taux d'intérêt quasi nuls (ce qu'en vertu du traité de Maastricht les gouvernements de la zone euro ne peuvent pas faire, mais la plupart des économistes oublient de le dire). Cette politique a permis de soutenir l'activité malgré la forte réduction des dépenses publiques imposée par le Premier ministre D.Cameron, et l'inflation, supérieure à plus de 2% au début de la crise, a eu pour effet de faire baisser les salaires réels. Enfin une réduction de la durée du travail a aidé au maintien de l'emploi. En réalité, la situation est moins brillante : «le Royaume-Uni met plus de temps pour retrouver son niveau de PIB d'avant crise que lors de la grande dépression de 1929. Depuis 2008, la croissance cumulée est restée bien inférieure à celle de la France [...] Avec une démographie similaire, le nombre de jeunes chômeurs continue de frôler le million, pour moins de 700.000 dans l'Hexagone. Pis, l'austérité n'a pas évité un déficit public abyssal supérieur à 6% en 2013, le poids de la dette publique dans le PIB devrait dépasser cette année le niveau observé en France. Idem pour le déficit extérieur bien, plus profond que dans une France réputée peu compétitive»<sup>4</sup>. Passant outre à ces remarques, un gros titre attirait l'œil quelques jours plus tard : «Forte hausse du smic britannique en vue – Avec le retour de la croissance, le gouvernement défend une augmentation de 11% du salaire minimum»<sup>5</sup>. Le smic passerait 7,60 à 8,40€ d'ici 2015... ce qui ne serait qu'un rattrapage car depuis 2008 le salaire moyen a baissé de 8%. Ce projet inquiète les milieux d'affaires, alors qu'en fait le salaire minimum ne concerne que 4% des salariés. Mais la duplicité britannique ne s'arrête pas là : le chancelier de l'Échiquier pense que cette mesure devrait "adoucir" le tour de vis budgétaire qu'il a annoncé pour après les élections législatives (mi-2015), ce qui pourrait permettre aux Tories de s'attirer quelques suffrages parmi les travailleurs les plus pauvres du Nord de l'Angleterre.

**Jean-Pierre MON**



*Il y avait eu l'AMI, cet accord négocié en douce, en 1998, au sein de l'OCDE. Sa découverte avait soulevé assez de protestations pour qu'il soit abandonné. Voici maintenant le TAFTA, dont CHRISTIAN AUBIN évoque ici les grandes lignes : les méthodes sont aussi peu démocratiques et le but est semblable : il s'agit de "débarrasser" investisseurs et grandes entreprises de toute loi qui, aussi justifiée soit-elle, pourrait restreindre leurs profits.*

*Des voix s'étant élevées pour exprimer l'indignation devant ces procédés, le commissaire européen Karel De Gucht aurait été contraint de suspendre les négociations, officiellement... mais qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est que pour mieux les reprendre, après les élections européennes...*

## TAFTA ou la démocratie en *grand* danger

L'accord de libre-échange qui est en cours de négociations entre l'Union européenne et les États-Unis, fait courir un danger extrêmement sérieux à la démocratie. L'objectif de ce Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissements, PTI, (anglais TTIP, ou TAFTA pour *Transatlantic Free Trade Agreement* dont le sigle est plus facile à mémoriser) est de contraindre les États à soumettre leurs législations aux mesures de libre échange dictées par et pour les grandes entreprises des États-Unis et de l'Union européenne. S'il est mené à son terme, cet accord de libre échange sera le plus important jamais conclu, il concernera la moitié du PIB et le tiers des échanges commerciaux du monde.

Derrière ces négociations, couvertes par un secret que rien ne justifie, on voit se dessiner un empire économique aux ambitions dévastatrices. Il s'agit d'un type nouveau de gouvernement supranational, sans aucune légitimité démocratique, capable de dicter ses conditions aux États, pour faire respecter partout les règles du libre échange et du profit maximal, au seul bénéfice des entreprises multinationales. Cette stratégie du capitalisme transatlantique, soigneusement élaborée dans l'ombre depuis les années 80, se réclame d'une vision aboutie de la doctrine néolibérale où la société humaine ayant perdu sa substance au profit du marché, le commerce deviendrait le déterminant en toutes choses tandis que la démocratie ne serait plus qu'une valeur résiduelle.

### REGARD EN ARRIÈRE

Cette doctrine a été brutalement mise en œuvre en Grande-Bretagne par Margaret Thatcher, «*la Dame d'enfer, bonne fée de la City et bourreau des cités*<sup>1</sup>»,. Pour se faire une idée de son résultat, voici un témoignage d'un lecteur de *The Guardian*, signant *Ronsonol*, racontant ses souvenirs de l'époque Thatcher, il est des plus éloquents :

### TROIS VOITURES DANS L'ALLÉE, PAS UN LIVRE DANS LA MAISON

«*J'ai reçu mon éducation dans une école privée de l'Essex au cours des années 1980 et j'ai pu y observer la nouvelle génération de familles aisées de la classe moyenne [promue par le thatchérisme] élevant leurs enfants dans la croyance que leur richesse croissante n'était due qu'à leur intelligence innée, alors qu'en réalité, seule l'existence d'une liaison ferroviaire rapide avec la City de Londres (récemment dérèglementée) expliquait leur ascension sociale récente.*

*Ces familles possédaient trois voitures, mais il n'y avait aucun livre dans leur maison. Leur voisin, qui pleurait sur son sort à la suite de pertes monétaires qu'il avait subies à cause de la Lloyd's, voulait qu'on jette en prison pour leur cupidité des ambulanciers qui faisaient grève.*

*Ces gens ont montré la voie à leurs enfants : ceux-ci sont aujourd'hui les partisans les plus zélés du démantèlement actuel de l'État-providence et du secteur public, ce qui va détruire les derniers vestiges de ce qui était autrefois une société, ce sont les ultimes lambeaux de l'héritage de Thatcher.»*

<http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2013/apr/09/margaret-thatcher-class-legacy>

En Europe, l'idée de construire un grand marché basé sur la mise en concurrence et le dumping social et fiscal (un espace de prédation où tout est marchandisable et marchandisé), présida à la fondation du lobby la *table ronde des industriels européens* (European Round Table = ERT). C'était à Paris en 1983, à l'initiative du PDG de Volvo et en présence de deux commissaires européens, Étienne Davignon et François-Xavier Ortoli. Il s'agissait d'assurer le lobbying des plus grandes entreprises européennes auprès de la Commission européenne, du Conseil des ministres et du Parlement européen<sup>2</sup>. L'objectif déclaré de l'opération était ● ● ●

● ● ● de «stimuler la compétitivité mondiale de l'industrie européenne», notamment en prônant la baisse du salaire minimum, la réduction des dépenses de sécurité sociale et la privatisation de services publics<sup>3</sup>.

Par rapport à la masse des citoyens, les lobbies industriels bénéficient d'une relation privilégiée auprès des pouvoirs législatif et exécutif de l'UE. Leur influence a été prépondérante dans l'élaboration de l'Acte unique européen de 1986 et dans celui du Traité de Maastricht de 1994, fondateur de l'Union européenne. On peut relever par exemple que les deux commissaires européens cités ci-dessus, leur mandat de commissaire terminé, se sont retrouvés à siéger au sein de la *Table Ronde* au nom de l'entreprise privée qui les avait alors engagés<sup>5</sup>...

La zone de libre échange transatlantique était inscrite dans l'objectif de création du grand marché promu par l'ERT et les négociations bilatérales ont commencé dès les années 90 en donnant lieu à de multiples accords et rapprochements entre les USA et l'UE, ce qui n'a été



révéler que bien plus tard. En 1995, lors du sommet de Madrid, les deux partenaires concrétisent les principes lancés dans la *Déclaration Transatlantique*,

via un *Plan d'Action Commun*. Ils s'engagent notamment à des études communes sur l'abaissement de toutes les barrières considérées comme des entraves au commerce. Pour ce faire, ils reconnaissent explicitement les conclusions d'un rapport remis par le *Trans-Atlantic Business Dialogue* (TABD, en français *Conseil Économique Transatlantique*), organisation regroupant une centaine de patrons de multinationales parmi les plus puissantes des deux cotés de l'Atlantique et réunie pour la première fois en novembre 1995 à Séville<sup>6</sup>.

«Le 26 mars 2009, le Parlement européen a adopté... une résolution sur "l'état des relations transatlantiques après les élections qui ont eu lieu aux États-Unis". Le Parlement avait déjà approuvé en 2006, 2007 et 2008 des résolutions de même nature citées dans les attendus. Le but affiché de cette dernière résolution est de construire "un véritable marché transatlantique intégré", qui devra être établi "d'ici à 2015". Ce texte... va bien au-delà du marché intégré. Il recommande une véritable intégration de l'Union européenne aux États-Unis, y compris sous l'angle de la sécurité et de l'échange d'informations sur les personnes.

Pour piloter cette opération et développer une philosophie politique adaptée, un puissant lobby a été créé au début des années 90, le *Transatlantic Policy Network* (TPN)... Principalement orienté vers l'intelligence économique, il réunit des parlementaires européens, des membres du Congrès des États-Unis et d'entreprises privées. Soutenu par de nombreux *Think tanks* et financé par des multinationales américaines et européennes comme Boeing, Ford, Michelin, IBM, Microsoft, Daimler Chrysler, Pechiney, Siemens, BASF, Deutsche Bank, Bertelsmann... il appelle à la création d'un bloc euro-américain aux niveaux politique, économique et militaire<sup>7</sup>.

## ÉTAT DES LIEUX

La Commission européenne négocie le traité TAFTA au nom de tous les pays de l'Union européenne, sur la base du projet préparé par le TABD. Les représentants élus des citoyens sont totalement exclus des négociations et n'ont aucun accès aux documents essentiels, par exemple le contenu du mandat donné à la Commission. Ce sont certaines fuites venant d'initiés, quelques réponses limitées de certains ministres aux questions des parlementaires, le déroulement des accords bilatéraux en cours dans le monde, qui ont permis d'obtenir une vision de ce qui se prépare à notre insu, et la conviction qu'il ne faut pas se fier aux termes partenariat, commerce, investissement...

Car la véritable question est celle de la régulation<sup>8</sup>.

En effet, pour l'essentiel, il ne s'agit pas de commerce, car les tarifs douaniers sont déjà très bas (2 à 3%) et les volumes échangés très importants. Et pour l'investissement, tout se passe sans réelles difficultés concernant les milliards de dollars investis de part et d'autre de l'Atlantique, car selon un rapport interne de la Commission européenne de 2011, «il est discutable qu'un accord de protection des investissements soit nécessaire au vu de l'état du droit»<sup>9</sup>, les investisseurs semblent donc assez satisfaits.

Les accords bilatéraux signés récemment, ou en cours de négociation, montrent que le TAFTA ne se contentera pas d'abolir les barrières douanières; il s'étendra **aux barrières non-tarifaires**.

En effet, toute réglementation, même décidée démocratiquement, peut être considérée comme **un obstacle au commerce**. Le TAFTA va donc viser le démantèlement ou l'affaiblissement de toutes les normes qui limitent les profits des entreprises européennes ou états-uniennes, en fonction de leurs intérêts respectifs. Le très grand danger pour la démocratie c'est la mise en place, prévue dans le mandat de négociation du TAFTA, d'un système dit de «*règlement des différends d'investisseur à État*» (en anglais *Investor-state dispute settlement* = ISDS). Un tel système, particulièrement menaçant, est déjà contenu dans l'accord UE-Canada (prototype du TAFTA) qui n'est pas encore ratifié. Son mécanisme, à travers la nomination d'experts "arbitres", délibérant **indépendamment des juridictions publiques** nationales ou communautaires, permettrait aux transnationales de **poursuivre des États** dont les normes sanitaires, écologiques ou sociales, ou toute autre réglementation protectrice des consommateurs ou des économies locales, apparaîtraient comme des entraves aux investisseurs étrangers. L'objectif est d'étendre le plus possible le champ des investissements, et de "sécuriser" la liberté et les bénéfices des investisseurs.

L'existence en Europe de secteurs de l'économie encore protégés d'une privatisation totale, constitue pour les multinationales des obstacles que le TAFTA doit lever pour permettre l'instauration du «*grand marché libre transatlantique*». L'objectif est bien de faire basculer les économies des pays de l'Union européenne dans le modèle des États-Unis (où le secteur public est

minuscule comparé à celui de la France), en privatisant progressivement tout ce qui peut l'être, sur la base du moins disant.

#### TRIBUNAUX PRIVÉS

Ce système ISDS est déjà en œuvre dans de très nombreux traités bilatéraux. Tout investisseur qui considère que ses profits peuvent être amoindris par une mesure gouvernementale peut porter plainte contre le gouvernement, non pas devant une Cour nationale, un tribunal d'État, mais devant des tribunaux privés d'arbitrage. Il en existe déjà plus de 1.800 dans le monde. Consistant en trois avocats et un arbitre-président, ils décident si l'État a lésé l'investisseur. Et si oui, ils fixent une compensation, qui peut dépasser le milliard de dollars, que l'État doit sortir de la poche des contribuables !

Pire : cet arbitrage est à sens unique, car l'État ne peut pas porter plainte contre l'entreprise et il n'y a pas d'appel possible. Une des conséquences est que, devant les sommes vertigineuses qui risquent ainsi d'être réclamées aux États s'ils prenaient des lois pour protéger l'intérêt public, la simple menace d'une plainte suffise à ce que de telles législations soient abandonnées ou privées de substance.

À ce jour, plus de 50% des arbitrages ont été rendus en faveur des entreprises. En 2012, la plupart des 514 conflits ouverts ont été lancés par des investisseurs américains. Plus du tiers a donné une compensation de plus de 100 millions de dollars pour des sociétés.

En plus, l'État (donc les citoyens) doit payer sa défense, or ces tribunaux privés ont très majoritairement constitués par des Américains ou des Britanniques, et les avocats américains sont rétribués 1.000 dollars de l'heure, les arbitres 3.000 dollars par jour.

Sur la base du rapport fourni en octobre 2013 par le réseau *Seattle to Brussels, Corporate Europe Observatory et Transnational Institute* sous le titre "*Une déclaration transatlantique des droits des multinationales (Les dessous de Bruxelles)*"<sup>10</sup>, au travers de quelques exemples (encadré ci-contre), on voit comment les sociétés européennes et américaines ont utilisé ces procédures pour contester des politiques d'énergie verte, des législations anti-tabac, des interdictions de produits chimiques dangereux, des restrictions environnementales sur l'exploitation minière, des politiques d'assurance santé, ou des mesures d'amélioration de la situation sociale de minorités :

#### INCIDENCE DES EXPÉRIENCES DE CONFLITS EN COURS

##### SUR LES NÉGOCIATIONS TAFTA<sup>10</sup>

Craignant que les négociations qui s'ouvrent entre les États-Unis et l'UE puissent être l'occasion pour l'UE de tirer des conclusions négatives des accords d'investissements existants, les lobbies des industriels européens ont clairement indiqué que l'industrie s'opposerait à tout accord dans lequel la protection de l'investissement serait « négociée contre des objectifs de politiques publiques, y compris les droits humains et du travail »<sup>11</sup>. Aussi, tandis que le Parlement européen soulignait à plusieurs reprises le droit des gouvernements de

#### QUELQUES CONFLITS EMBLÉMATIQUES

##### TRAITÉS PAR LA PROCÉDURE ISDS :

##### Multinationales contre santé publique

• Philip Morris contre Uruguay et Australie : au travers d'un traité bilatéral d'investissements, le géant du tabac Philip Morris poursuit en justice l'Uruguay et l'Australie sur leurs lois anti-tabac. La compagnie soutient que les encadrés d'alerte sur les paquets de cigarettes et les simples emballages les empêchent d'afficher le logo de leur marque, causant une perte substantielle de leur part de marché.

• Achmea contre la république slovaque : fin 2012, l'assureur néerlandais Achmea (anciennement Eureko) a reçu 22 millions d'euros de la Slovaquie parce que, en 2006, le gouvernement slovaque avait remis en cause la privatisation de la santé, effectuée par l'administration précédente, et demandé aux assureurs de la santé d'opérer sans faire de profits.

##### Multinationales contre protection de l'environnement

• Vattenfall contre Allemagne : en 2012 le géant Swedish Energy a porté plainte contre l'Allemagne demandant 3,7 milliards d'euros en compensation de profits perdus, suite à l'arrêt de deux de ses centrales nucléaires. La plainte suivait la décision du gouvernement fédéral allemand de supprimer progressivement l'énergie nucléaire après le désastre nucléaire de Fukushima.

• Lone Pine contre Canada : sur la base de l'ALENA (accord entre les États-Unis, le Canada et le Mexique) la société américaine Lone Pine Ressources Inc. demande 250 millions de dollars américains de compensation au Canada. Le "crime du Canada" : la province du Québec a décrété un moratoire sur l'extraction d'huile et gaz de schiste en raison du risque environnemental de cette technologie.

##### Multinationales contre régulation financière

• Lorsque l'Argentine a figé les prix courants essentiels (énergie, eau...) et dévalué sa monnaie en réponse à la crise financière de 2001-2002, elle fut frappée par plus de 40 plaintes de sociétés comme CMS Energy (US), Suez et Vivendi (France). À la fin de 2008, les condamnations contre le pays totalisaient 1,15 milliard de dollars.

• En mai 2013, des investisseurs slovaques et cypristes poursuivaient la Grèce en justice pour l'échange réalisé sur sa dette souveraine (détenue sur le second marché) pour pouvoir bénéficier de l'aide monétaire de l'UE et du FMI.

réglementer pour protéger l'environnement, la santé publique et les consommateurs, Peter Chase (un ancien du gouvernement des États-Unis, travaillant désormais pour la Chambre du commerce des États-Unis à Bruxelles) a encouragé les négociateurs des États-Unis à expliquer « *le danger des droits sociaux, environnementaux et de régulation non nécessaires présents dans les demandes du Parlement européen* ».

En Europe, Chevron veut « *la protection la plus complète possible* » contre des mesures gouvernementales « *pour atténuer le risque associé aux projets de large échelle, à haut niveau de capital et de long terme [...] comme le développement de gaz de schistes* ». À cause de ses impacts environnementaux et sanitaires, plusieurs gouvernements de l'UE ont décidé un moratoire sur le développement du gaz de schistes (fracturation hydraulique). Le cha-

- ● ● pitre proposé dans le TAFTA sur la protection des investissements donnerait pouvoir à des sociétés de l'énergie comme Chevron de contester ces mesures de précaution «afin d'obliger les gouvernements à s'abstenir de saper des espérances légitimes soutenues par des investisseurs», pour reprendre les termes de Chevron.

Cette société pétrolière, la deuxième des États-Unis, tente en outre «une mauvaise utilisation flagrante» d'arbitrage sur l'investissement, pour éluder la justice. Elle a engagé cette procédure contre l'Équateur pour tenter de se soustraire à la décision de la Cour équatorienne la condamnant à payer 18 M\$ pour nettoyer la pollution occasionnée par ses forages dans la forêt amazonienne.

#### MENACES CONCRÈTES

Le bœuf aux hormones représente la plus grande partie de la production et de la consommation de bœuf aux États-Unis ; la production et l'importation en sont interdites dans l'UE, pour des raisons de risques sanitaires. L'OMC

avait déjà donné raison aux États-Unis et au Canada dans le cadre de leur plainte contre l'UE, en autorisant la mise en place de mesures de rétorsion.

Qu'en sera-t-il dans le cadre du TAFTA ?

La question se pose aussi pour les volailles désinfectées avec des solutions chlorées, que les États-Unis souhaitent pouvoir exporter dans l'UE. L'accord UE-Canada, s'il était ratifié, autoriserait les firmes à porter plainte contre les États qui refusent le bœuf aux hormones, et ouvrirait directement la voie à un accord UE-US.

À ce jour, 52 variétés d'OGM sont autorisées à l'importation dans l'UE ; les puissantes multinationales semencières et lobbies agro-industriels européens et américains font pression pour que la liste soit élargie. Les clauses de sauvegarde décidées par certains pays, comme la France, qui refusent la plantation d'OGM sur leur territoire, pourraient être attaquées par une multinationale.

Pour les industries extractives, les négociations du TAFTA et l'accord UE-Canada sont une aubaine : l'occasion d'obtenir la remise en cause d'un certain nombre de protections ou de réglementations écologiques, par exemple sur l'exploitation des gaz de schistes qui demeure interdite en France et en Bulgarie, ou encore de la réglementation européenne REACH sur les produits chimiques, jugée trop contraignante. Si la fracturation hydraulique est pour l'instant interdite en France, c'est grâce à d'importantes mobilisations populaires. Mais régulièrement, les industriels du secteur reviennent à la charge pour convaincre les autorités des bienfaits économiques de cette extraction ultra-polluante. Mais les géants de l'énergie européens ou américains pour-

raient utiliser le TAFTA pour poursuivre le gouvernement français.

Banques et assurances se réjouissent : le TAFTA sera aussi l'occasion pour les lobbies financiers d'amoin-drir les instruments de régulation bancaire et de libérer encore plus les services financiers : il deviendra impossible de renforcer le contrôle des banques, de taxer les transactions financières, de lutter contre les fonds spéculatifs.

#### EN CONCLUSION

En 1998, une mobilisation citoyenne internationale avait réussi à mettre en échec le projet d'Accord multilatéral pour l'investissement (AMI) qui visait une libéralisation de l'investissement pour les firmes transnationales. L'Accord commercial anti-contrefaçon (ACTA) a lui aussi été refusé en juillet 2012 par les euro-députés, suite à une large mobilisation des citoyens européens. Il est donc possible de stopper cette soumission des sociétés et de la nature aux intérêts marchands des multinationales.

C'est la mobilisation citoyenne, et elle a commencé à se développer de part et d'autre de l'Atlantique, qui sera décisive pour que le traité entre le Canada et l'Union européenne ne soit pas ratifié et que les négociations du TAFTA soient définitivement arrêtées.



Guide de navigation pour affronter le grand marché transatlantique. ATTAC France Novembre 2013, [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org).

**Christian AUBIN**

#### Références :

- 1 titre de l'article de Bernard Duraud dans *l'Humanité* du 9/4/2013.
2. Wikipedia, Table ronde des industriels européens.
3. Corporate Europe Observatory, *Europe inc.*, Pluto Press, 2003.
4. Chloé Maurel, *Géopolitique des impérialismes*, Paris, Studyrama, 2009, p. 185.
5. «Le marché transatlantique, un projet "dangereux pour la démocratie européenne"», <http://www.europaforum.public.lu/fr/actualites/2013/11/conf-zle-usa-ue/index.html>
6. Conseil Européen de Madrid, 15-16 déc. 1995.
7. [http://www.europesolidaire.eu/article.php?article\\_id=288](http://www.europesolidaire.eu/article.php?article_id=288)
8. Traité transatlantique, conférence de Susan George (ATTAC) <https://www.youtube.com/watch?v=Srtjd4RRN2E>.
9. Rapport interne de la Commission européenne d'une rencontre sur la politique européenne d'investissement et dialogue sur l'investissement entre les EU et l'UE, organisé par AmCham EU le 8 juillet 2011 avec le *European Services Forum*. Obtenu par une requête faite dans le cadre de la loi sur l'accès au document.
10. [http://france.attac.org/se-mobiliser/le-grand-marche-transatlantique/articles/une-declaration-transatlantique-des-droits-des-multinationales?id\\_rub=?id\\_mo=](http://france.attac.org/se-mobiliser/le-grand-marche-transatlantique/articles/une-declaration-transatlantique-des-droits-des-multinationales?id_rub=?id_mo=) Rapport Publié par Seattle to Brussels Network, Corporate Europe Observatory et Transnational Institute, octobre 2013
11. selon Pascal Kerneis de *l'European Service Forum*, (lobby pour des acteurs de services mondiaux comme Deutsche Bank, IBM ou Vodafone).

Venant à point pour compléter l'alerte à propos du TAFTA, le dossier élaboré par **BERNARD BLAVETTE** décrit des pratiques utilisées par ces multinationales dont il faudrait garantir les profits.

Dans sa première partie ont été décrits par le menu les comportements crapuleux de Total et d'Areva, ces deux entités jumelles, orgueils de la technologie française dans le monde.

Il s'agit ici d'élargir l'horizon en montrant que, loin d'être des exceptions, ces entreprises sont représentatives d'un capitalisme prédateur dont les industries extractives constituent l'avant-garde exacerbée.

À côté des paradis fiscaux connus, souvent dénoncés, existent des "paradis miniers" plus discrets et tout aussi malfaisants.

# Le secteur minier en accusation

## II – Paradis miniers

Il existe, de par le monde, un pays fort sympathique, toujours prêt à participer à des opérations humanitaires, et dont le parler et l'accent de "La belle province" réjouissent nos oreilles françaises. Il s'agit, bien sûr, du Canada. Mais l'envers du décor des vastes étendues de neige immaculée est aussi sombre qu'un puits de mine. Le Canada est en effet un "paradis minier", un État qui héberge et protège les compagnies minières, un havre sûr et confortable à partir duquel elles pourront, en toute impunité, exercer leurs ravages sur la planète<sup>1</sup>.

Au Canada, la tradition minière remonte au XIX<sup>ème</sup> siècle, lorsque l'Empire Britannique aménage la législation de façon à faire main basse sur les ressources naturelles du territoire. Le Canada devient alors un paradis judiciaire et réglementaire pour l'industrie minière, et il le demeure aujourd'hui. À l'heure actuelle, environ 75% des compagnies minières d'explorations (les "juniors") et d'exploitations (les "seniors") ont leur siège au Canada, et 60% de celles qui sont cotées en Bourse sont inscrites au *Toronto Stock Exchange* (TSX). En 2011, 90% des actions émises par le domaine minier dans le monde sont gérées par le TSX.

De son côté, le gouvernement canadien encourage les implantations de compagnies minières grâce à d'importantes exonérations fiscales et à une diplomatie au service du secteur minier qui agit comme un véritable lobby mondial des mines.

Les compagnies minières enregistrent donc leur siège social au Canada, ce qui leur permet de mener, sous couverture canadienne, dans les pays du sud, toutes sortes d'opérations illégales (corruption, pillage, pollutions, soutien de guerres civiles...), les profits étant transférés vers des filiales dans les paradis fiscaux (îles Caïmans, Barbade...).

Le secteur minier est omniprésent dans la vie quotidienne des Canadiens et sa propagande philanthropique ne connaît pas de bornes. À Toronto, chaque coin de rue en témoigne, nombre d'institutions, notamment de santé, sont baptisées du nom d'un magnat de la mine: *Mc Ewen Centre for Regenerative Medicine*, du nom d'un ancien directeur de la compagnie US Gold, ou le *Peter Munk Cardiac Center*, d'après le fondateur de Barrick Gold. De son côté, la minière Xstrata commandite ostensiblement l'école de musique du *Canadian Opera Company's Ensemble Studio*. Le Musée Royal de l'Ontario reçoit une avalanche de contributions... qui ne sauraient, bien sûr, avoir une influence quelconque sur sa programmation; pourtant, une exposition de grande envergure vient d'être organisée à la gloire de Cécil Rhodes, l'autocrate mégalomane fondateur de la Rhodésie et de la compagnie diamantifère De Beers. Mais c'est dans le domaine de l'éducation que cette propagande se déploie dans toute son ampleur «*Il n'y a pas une seule université à Toronto qui n'ait accepté la charité de l'industrie minière, donné le nom d'un dirigeant à un édifice ou à un programme, ou décerné à un directeur un diplôme honorifique*». L'industrie minière jouit donc d'un grand prestige et chacun, petits épargnants, fonds de pension, compagnies d'assurances «*investit dans la mine*»; la spéculation à la Bourse de Toronto s'apparente à un sport national car chaque rumeur de la découverte d'un nouveau gisement génère des bulles spéculatives dont le caractère aléatoire et éphémère attire irrésistiblement tous ceux que fascinent les émotions et les sensations des jeux de hasard.

Pourtant, comme pour Total et Areva en France, ● ● ●





● ● ● les regards se détournent d'une réalité simplement atroce dont on ne finirait pas d'égrener la douloureuse litanie :

● En **Indonésie-Nouvelle Guinée**, les conditions de travail sont si mauvaises dans la mine de Porgera, détenue par la canadienne Barrick Gold, que le gouvernement Norvégien décidait, en 2009, de retirer les placements que possédait le pays dans cette société<sup>2</sup>.

Plus récemment, en 2011, l'ONG *Human Rights Watch* faisait état de viols collectifs perpétrés régulièrement par les agents de sécurité de la mine sur les populations Papoues environnantes.

● Dans son édition du 5/2/2010 le quotidien Montréalais *The Gazette*, sous la plume de la journaliste Janet Bagnall, dénonçait l'assassinat, en décembre 2009, au **Salvador**, de deux militants écologistes (Ramiro Rivera et Dora Recinos Sorto, alors enceinte de huit mois) opposés au projet de mine d'or de la canadienne *Pacific Rim Mining Corp.*

En 2007 déjà, dans le même pays, la conférence épiscopale publiait un communiqué soulignant les conséquences catastrophiques sur la santé publique et l'environnement de l'utilisation de cyanure dans l'extraction de l'or.

● Tout comme Total et Areva, c'est en Afrique que les compagnies canadiennes se déchaînent véritablement. Au **Mali**, la mine de Sadiola, exploitée par la torontoise IamGold, empoisonne les ressources aquifères de toute une région, provoquant une mortalité infantile extrêmement élevée. En **Tanzanie**, sur le site de Bulyanhulu, exploité par une filiale (Kahama Mining Corporation) de la canadienne Sul-ton Mining, 65 mineurs ont été enterrés vivants par la police et le personnel de la société selon un rapport de l'*International Network for Economic and cultural Rights* (ESCR) présenté en 2008 devant l'*Human Rights Council des Nations Unis*<sup>3</sup>. On pourrait enchaîner à l'infini...

Et les pays riches du nord ne sont pas épargnés :

● Aux **États-Unis**, dans le Montana, (surnommé *The Big Sky State*, l'État au ciel immense), renommé pour la diversité de ses écosystèmes et la beauté de ses paysages, 20.000 mines abandonnées, certaines

anciennes, d'autres récentes, rejettent en permanence des métaux toxiques (arsenic, cuivre, cadmium...) et continueront de le faire pendant un temps indéfini<sup>4</sup>. Aujourd'hui, aux USA, près de 500.000 forages ont été réalisés pour l'exploitation des gaz de schistes, notamment au Texas et en Pennsylvanie, avec les conséquences écologiques que l'on connaît : pollution des nappes phréatiques, dissémination incontrôlée de polluants dans les écosystèmes, destruction des paysages...

Et une nouvelle loi interdit de refuser les forages sur ses propriétés.

● En France, les gisements de gaz se situent essentiellement dans le quart nord-est et le sud-ouest/sud-est du territoire. Pour l'instant, à la grande fureur de Total, un moratoire interdit le procédé d'extraction par fracturation hydraulique (la seule méthode rentable qui existe actuellement), moratoire qui, semble-t-il, sera repris dans le nouveau code minier qui sera voté cette année. Mais combien de temps cette interdiction sera-t-elle maintenue ? Nos terroirs, nos paysages sont en sursis. Christophe de Margerie, le PDG de Total, un partisan fanatique de l'exploitation des gaz de schistes, ronge son frein... mais, heureusement pour lui, les Anglais qui semblent impatients de voir leur territoire dévasté, viennent d'accorder à Total 40% des permis de forer dans des gisements nouvellement localisés<sup>5</sup>. On respire, "Big Moustache" va pouvoir donner libre cours à ses pulsions prédatrices, pour l'instant chez nos voisins...

● Au **Canada**, même l'extraction des gaz bat son plein et ravage la vallée du Saint Laurent avec les conséquences écologiques et sanitaires que nous avons déjà évoquées.

La lutte contre les minières canadiennes est rendue très difficile par ce que l'on peut qualifier de complicité de l'ensemble du personnel politique canadien, et par la compromission directe de politiciens au plus haut niveau. En effet, plusieurs premiers ministres canadiens ont, ou ont eu, des liens étroits avec le secteur minier : Joe Clark avec *First Quantum Minerals*, Brian Mulroney avec *Barrick Gold*, Jean Chrétien avec toute une panoplie de sociétés œuvrant dans les domaines minier, pétrolier, pharmaceutique... Jean Chrétien est aussi très lié au clan Desmarais, l'une des familles les plus riches et les plus influentes du Canada, qui entretient d'ailleurs des liens étroits avec les familles Dassault et Peugeot. C'est ainsi que l'Association des Juristes et Étudiants Congolais en droit au Canada (AJEC) a cherché en vain à ce que le Canada poursuive au pénal la société montréalaise du cuivre, *Anvil*, accusée par un rapport de l'ONU<sup>6</sup> de complicité dans un massacre qui aurait fait 73 morts, commis par les Forces armées congolaises, près du site minier de Kilwa.

Par ailleurs, une disposition juridique baptisée «droit à la réputation» permet aux grandes entre-



prises de poursuivre toute personne ayant émis des critiques à leur rencontre en demandant des dommages et intérêts exorbitants. L'éditeur Écosociété a dû ainsi retirer de la vente un ouvrage d'Alain Deneault intitulé *Noir Canada* qui dénonçait, notamment, les agissements en Afrique des deux géantes minières de l'or, *Barrick Gold* et *Banro*<sup>7</sup>.

On ne peut cependant pas terminer ce tour d'horizon du secteur minier sans évoquer la société minière *Glencore* et son fondateur March Rich, ainsi que le massacre de Marikana en **Afrique du Sud** :

Le 31/5/2011, la chaîne de télévision *France 5* diffuse le documentaire *Zambie : à qui profite le cuivre ?*, d'Alice Odier et Audrey Gallet, appelé à faire grand bruit, et pour lequel elles recevront le prix Albert Londres l'année suivante. À leur arrivée sur le site minier de **Mopani**, les deux journalistes découvrent une situation apocalyptique : conditions de travail effroyables, pollutions généralisées, situation sanitaire des populations catastrophique. La **Zambie** (ancienne Rhodésie du Nord, devenue indépendante en 1964) est en train de succomber elle aussi à «*la malédiction des ressources naturelles*». Privatisée dans les années 90 sous la pression de la Banque Mondiale, la mine de cuivre de Mopani est tombée entre les griffes du géant des mines et des matières premières *Glencore*, l'une des sociétés les plus féroces du secteur, fondée en 1974 par l'homme d'affaire d'origine belge Marc Rich récemment décédé<sup>8</sup>. Marc Rich avait pour habitude de déclarer «*je suis riche, et bientôt je le serai plus encore*» et pour cela tous les moyens étaient bons. Le 20/12/1983, aux États-Unis, il est inculpé par le juge Rudolf Giuliani, (qui devait devenir le maire de New-York) sous la charge de pas moins de 50 chefs d'accusation : fraude fiscale, corruption, violation de l'embargo avec l'Iran qui détenait, à l'époque, 52 Américains en otage... Pour échapper à la justice, il devra s'exiler à Baar, dans le canton de Zoug en Suisse, paradis fiscal très apprécié des oligarques russes, et où se trouve le siège de *Glencore*. Pourtant le 20/1/2001, Marc Rich, qui a largement "arrosé" le Parti Démocrate, est gracié par le Président Clinton... le dernier jour de son mandat. De leur côté, nos deux journalistes vont de découvertes en découvertes. Malgré d'énormes profits dans l'exploitation de Mopani, *Glencore*, par le jeu de sociétés écrans et par la corruption, ne verse pas un centime d'impôts à l'État Zambien. Mais surtout, elles dévoilent qu'en 2005 la Banque Européenne d'Investissement (BEI) a accordé à *Glencore* un prêt bonifié de 48 millions d'euros pour «*moderniser Mopani*». Interpelée par les eurodéputés, la BEI fournit des explications embarrassées et promet de procéder à des véri-

fications. Aux dernières nouvelles, *Glencore* n'a pas été inquiétée outre mesure, et son introduction en Bourse a été un succès...

De toute façon «*il peut y avoir des arrestations aujourd'hui, elles seront vite oubliées demain ; la Bourse des valeurs minières, elle, est éternelle*» déclarait dans les années 30 un courtier canadien<sup>9</sup>...

La société minière britannique *Lonmin*, le troisième producteur mondial de platine a été fondée par l'homme d'affaires Tiny Rowland qui, selon l'ancien premier ministre conservateur britannique Edward Heath, était «*la personnification de ce qu'il y a de plus inacceptable dans le capitalisme*». Pourtant Tiny Rowland sera décoré en 1996 de *L'Order of Good Hope*, la plus haute distinction sud-africaine, par le Président Nelson Mandela en personne<sup>10</sup>. Tout comme *Total* et *Areva* avec Guillaumat, *Lonmin* demeure imprégnée, jusqu'aujourd'hui, de l'héritage délétère de son fondateur... Durant l'été 2012, les mineurs du site de **Marikana**, en Afrique du sud, se mettent en grève pour réclamer des augmentations de salaires. La compagnie répond par des licenciements et la tension monte dangereusement, les échauffourées se multiplient avec la police et le personnel de sécurité de la mine. Le 16/8/2012, la police encercle les grévistes, réunis sur une petite butte près de l'exploitation, une fusillade éclate... et l'on relèvera 34 morts et 78 blessés parmi les mineurs. Dans le pays, le traumatisme est énorme car il s'agit de la première tragédie de cette ampleur depuis la fin de l'apartheid. Dans les rangs de la police, il y avait de nombreux noirs qui n'ont pas hésité à tirer sur leurs frères de couleur. Mieux, l'un des principaux administrateurs de la mine, Cyril Ramaphosa, était un noir. Aujourd'hui encore, le malaise est toujours perceptible et la tension n'est pas retombée à Marikana<sup>11</sup>...

Au terme de cette analyse, l'évidence s'impose que le secteur minier attire irrésistiblement la lie de l'humanité, tous ces êtres immatures, insensibles à la raison la plus élémentaire, aliénés par la recherche inlassable de la puissance que confèrent les métaux de la mine et les sources énergétiques.

\*

Souvenons-nous du passé : en 1492 Christophe Colomb découvre le Nouveau Monde, et dans son sillage débarquent bientôt des groupes d'aventuriers engagés dans une quête quasi mystique de l'or, connus sous l'appellation de "Conquistadors". En résulte un effroyable génocide perpétré notamment sur les populations Aztèques. Les survivants sont immédiatement dirigés vers les mines, et le moine Fray Toribio de Motolinia souligne, dans ses mémoires, le nombre inimaginable de morts ● ● ●



- ● ● «Les corps de ces indiens et des esclaves qui moururent dans les mines produisirent une telle puanteur que cela provoqua la peste, en particulier dans les mines de Guaxaca. À demi-lieue à la ronde et le long d'une grande partie de la route on ne pouvait guère éviter de marcher sur des cadavres ou sur des os, et les volées d'oiseaux et de corbeaux qui venaient manger ces cadavres étaient si nombreuses qu'elles obscurcissaient le soleil<sup>12</sup>».

Bien sûr, aujourd'hui, les modes de domination sont plus subtils, certaines formes sont respectées, mais sur le fond, y a-t-il une réelle différence entre les irradiés des mines d'uranium du Niger et les esclaves des Conquistadors ? Il semble bien que non : le même mépris de l'humain, la même absurdité, le passé se conjugue toujours au présent.

#### MORALITÉ

Il semble que l'être humain ne puisse atteindre sa libération qu'à travers ses rêves. Alors rêvons ! Rêvons que *Total*, *Areva*, et bien d'autres, tous ces monstres froids voraces et cyniques, leurs dirigeants, leurs complices, leurs courtisans, soient un jour futur un objet d'horreur pour tous, rêvons qu'ils soient balayés de la surface de la terre... Ce rêve, Emile Zola l'a fait, à travers son roman *Germinal*, dans des lignes d'une incroyable puissance évocatrice de la fin de la mine, de la fin d'un monde : «Des détonations souterraines éclataient, toute une artillerie canonnant le gouffre. À la surface, les dernières constructions se culbutaient, s'écrasaient. D'abord, une sorte de tourbillon emporta les débris du criblage et de la salle de recette. Le bâtiment des chaudières creva ensuite, disparut. Puis ce fut la tourelle carrée où râlait la pompe d'épuisement, qui tomba sur la face, ainsi qu'un homme fauché par un boulet. Et l'on vit alors une effrayante chose, on vit la machine, disloquée sur son massif, les membres écartelés, lutter contre la mort : elle marcha, elle détendit sa bielle, son genou de géante, comme pour se lever ; mais elle expirait, broyée, engloutie. Seule la haute cheminée de trente mètres restait debout, secouée, pareille à un mât dans l'ouragan. On croyait qu'elle allait s'émietter et voler en poudre,

lorsque, tout d'un coup, elle s'enfonça d'un bloc, bue par la terre, fondue ainsi qu'un cierge colossal ; et rien ne dépassait, pas même la pointe du paratonnerre. C'était fini, la bête mauvaise, accroupie dans ce creux, gorgée de chair humaine, ne soufflait plus de son haleine fétide. Tout entier, le Voreux venait de couler à l'abîme».

Ainsi soit-il !

#### Bernard BLAVETTE

#### Références :

1. Sauf indications contraires les informations et les citations concernant le secteur minier canadien sont extraites de l'ouvrage d'Alain Deneault et William Sacher *Paradis sous terre* - éd. Écosociété, octobre 2012.
2. «Barrick Gold sur la liste noire», *Le Devoir*, 5/2/2009.
3. Ce rapport, intitulé *Collective Report on Business and Human Rights*, présente une incroyable somme des exactions en tout genre, commises par les entreprises dans le monde. La lecture en est proprement hallucinante. On peut le consulter à l'adresse suivante : [http://www.escri-net.org/usr\\_doc/BHRcollectivereport\\_ESCR-net.pdf](http://www.escri-net.org/usr_doc/BHRcollectivereport_ESCR-net.pdf). Les faits relatés ici s'y trouvent p.22.
4. Voir l'ouvrage du biologiste de l'évolution Jared Diamond, *Effondrement*, Chap. I, Folio/Essai, 2005.
5. RFI, le 14/1/2014.
6. Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) «Rapport sur les conclusions de l'enquête spéciale sur les allégations d'exécutions sommaires et autres violations des droits de l'homme commises à Kilwa, province du Katanga», 15/10/2004.
7. L'ouvrage est cependant consultable et téléchargeable sur internet, notamment avec le lien suivant: <http://www.fichier-pdf.fr/2013/05/23/a-deneault-noir-canada-ou-le-canada-dans-la-mafiafrique>
8. *Glencore* était l'actionnaire principal de la société *Metaleurop* qui devait fermer ses portes le 10/3/2003 dans des conditions sociales et écologiques désastreuses.
9. Cité dans *Paradis sous terre*, p.47.
10. BBC News, 26/7/1998.
11. Les informations sur la tragédie de Marikana sont essentiellement extraites de l'article *La compassion calculée du minier Lonmin*, publié dans *Le Monde* du 22/8/2012.
12. Cité dans *Dettes, 5.000 ans d'histoire* par l'anthropologue et économiste David Graeber (p. 384/385) – éd. Les liens qui libèrent, 2013. Nous rendrons prochainement compte de cet ouvrage remarquable.

**La banque postale se "modernise"...** elle ne nous envoie plus les relevés de compte que tous les dix jours, elle nous les facture et elle ne nous indique plus la provenance des virements qui lui sont envoyés directement. Toutes ces nouvelles dispositions entraînent pour le journal des retards, des frais et parfois des erreurs.

**L'Europe impose** à la Poste de nouvelles zones tarifaires pour la presse, nos abonnés hors métropole doivent donc vérifier que ce changement n'a pas modifié le tarif auquel est soumis l'envoi du journal.

Si malgré tout cela, nous avons réussi à ne pas augmenter l'abonnement depuis janvier 2005, c'est grâce à la

SOUSCRIPTION PERMANENTE

**POUR QUE VIVE LA GRANDE RELEVÉ**

R. Cazilhac 7 - R. Savart 27 - R. Brusseau 40 - P. Cohen 17 - J-M Saglio 10- J. Mathieu 37 - M. Delahaye 7 - J. Éveillés 4 - R. Labesse 37 - A. Lavie 27 - J-C Wirth 4. Total 217 euros. **Merci à tous !**

Quand on a bien compris les propositions d'une économie distributive, qui sont la raison d'être de *La Grande Relève*, il semble bien qu'il soit impossible d'y renoncer, comme le prouve le témoignage de **CHRISTIANE DUC-JUVENETON**. Elle a rencontré, tout à fait par hasard, quelqu'un qui a milité toute sa vie pour l'économie distributive. Leur long échange lui a permis de se rendre compte de ce que fut la base ouvrière de l'économie distributive dans les années 1968-80, de sa vitalité, de la force de ses convictions, et de voir, chez ceux qui ont vécu ces combats, qu'elle est restée intacte, confortée par l'errance désespérante de notre monde actuel.

## Une rencontre stimulante

En ce début d'été 2013, je me trouve à Montluel dans l'Ain où va se dérouler la quatrième édition des rencontres avec Mediapart organisée par CAMedia, le collectif de ses lecteurs.

Travaillant dans ce collectif, je suis venue un jour avant, d'Aix-en Provence, en compagnie d'une partie de l'équipe des organisateurs.

Il fait beau, je me réjouis d'être là car cet événement a toujours fait date pour moi, de par la richesse des interventions tant dans le domaine politique que celui de l'imaginaire et de la poésie, chers à Edwy Pleyne en tant que porteurs de changement, à la fois culturel, social et politique. Assis confortablement à l'ombre des parasols installés devant le foyer Léo Lagrange qui nous accueille, nous commençons à voir arriver les intervenants. Le premier est un grand monsieur costaud, au visage ouvert et au sourire très avenant : «*Je suis Gilles Denigot : je viens parler au sujet de Notre Dame des Landes*». On l'accueille chaleureusement comme il se doit. Un organisateur lui présente le déroulement de la journée du lendemain, consacrée à l'expérience des Lip. Toujours aussi affable, notre interlocuteur nous déclare de façon très claire et assurée : «*ça m'intéresse beaucoup le combat des Lip, je le connais bien, j'y ai participé et suis même intervenu lors d'une de leurs AG dans le cadre des Groupes de Salariés pour l'Économie Distributive avec l'InterSyndicaliste et La Grande Relève*».

Le disque dur de mon cerveau est très loin à cet instant de la *Grande Relève* et sa mémoire vive tourne en boucle : j'ai besoin de me répéter plusieurs fois ce que je viens d'entendre. Est-ce possible que le premier intervenant qui se présente vienne de prononcer le mot *Grande Relève* alors qu'il vient pour toute autre chose et qu'aujourd'hui on n'entend malheureusement pas si souvent parler de *La Grande Relève*, ou suis-je l'objet d'une hallucination ? Mon caractère curieux reprend le dessus : s'il a prononcé ce mot, il faut que je le sache :

— Vous avez dit *La Grande Relève* ? Vous connaissez *La Grande Relève* ?

— Oui, *La Grande Relève*, répond cet homme avec toujours autant d'assurance et d'amabilité...

Je reste sans voix. L'organisateur qui me connaît lui dit :

— Mais nous avons quelqu'un ici qui écrit dans *La Grande Relève* !

Il me présente :

— C'est Christiane.

Gilles Denigot ouvre, à son tour, de grands yeux aussi interloqués que les miens. Il sait tout juste que le journal existe encore. Et là, c'est parti ! Mes "intérêts" au sens noble du terme ainsi que "ma curiosité de l'autre" ont repris le dessus. Et nous avons commencé à parler avec Gilles, et plus nous parlions, plus nous avions de choses à échanger. Voulant le laisser s'installer, je lui ai proposé que nous nous retrouvions le lendemain matin avant l'ouverture des rencontres, prévue l'après-midi, pour que j'entreprenne de "l'interviewer". Ces lignes sont le produit d'un échange, qui a duré plusieurs heures avec un militant de toujours, qui a commencé à travailler à quatorze ans et continué sa route comme docker et syndicaliste à Saint-Nazaire, est devenu écologiste et militant mobilisé contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, en passant par...

Mais lisez donc...

«**JACQUES DUBOIN A ÉTÉ LE DERNIER  
DES UTOPISTES**»

C'est avec ces mots que Gilles Denigot a commencé à parler de *La Grande Relève* et de l'économie distributive.

Il y est venu très jeune, pour des raisons familiales. Son beau-père, Jules Godeau, était un ami de Jacques Duboin, un militant de l'économie distributive, un syndicaliste, un orateur, un tribun. Jacques Duboin était fasciné par cet homme qui n'avait que le certificat d'études et qui réunissait des ouvriers et d'autres personnes, et leur parlait de l'économie distributive tous les vendredis soirs ● ● ●

- • • dans un bistrot aux portes des chantiers navals. Ils organisaient des groupes ouverts et une permanence sur l'économie distributive après la fermeture des chantiers.

— *Il y avait toujours du monde*, affirme Gilles Ils avaient un journal mensuel national : *L'Inter-Syndicaliste* organe des Groupes Salariés pour l'Économie Distributive (GSED) fondé à Saint Nazaire en présence de Jacques Duboin, à la fin des années 50, au cours d'un Congrès des fondateurs. Ce mensuel reprenait la vie des groupes locaux, le développement des idées dans les entreprises et les questions générales sur le bien fondé pour les travailleurs d'aller vers une économie distributive partout. C'est dans ce journal qu'était annoncée la permanence de Jules Godeau, très fréquentée, comme celle de Marseille, celle de Nantes-Rezé et d'autres... (Gilles est précis, il sait de quoi il parle !)

#### «MOI, J'AVAIS 20 ANS EN 68»

— *Et dans ma curiosité pour le social*, raconte Gilles Denigot, *je lis "Les yeux ouverts" de Jacques Duboin et ça m'émerveille. Après j'ai lu "Kou l'ahuri"*.

Suite à ces lectures, Gilles devient abonné de *La Grande Relève* et veut connaître les travaux de Joseph Pastor, dissident communiste à Marseille, qui a essayé de populariser les idées de Jacques Duboin (le PC considérant à l'époque que c'était des idées "petites-bourgeoises" !)

Joseph Pastor, pendant la guerre, a eu de sérieuses difficultés avec le PC, dans la situation de confusion qui régnait dans la direction des différents mouvements de résistance à l'époque. Gilles cite les travaux de l'historienne Madeleine Baudoin à ce sujet<sup>1</sup>. Après qu'il ait été banni, Joseph Pastor s'est intéressé à Jacques Duboin et a travaillé ses idées.



Gilles m'explique :

— *Nous, les ouvriers, on essayait de comprendre Pastor. Jacques Duboin, c'était plus facile, ses idées étaient de portée plus générale, et plus faciles d'accès, d'autant plus qu'elles étaient écrites, alors que Pastor avait une analyse scientifique et une méthode de travail quotidienne.*

#### LA RENCONTRE AVEC JOSEPH PASTOR

— *En 72-73, j'étais docker. Nous sommes allés à trois, jeunes ouvriers pendant nos congés payés, moi de la CGT, les deux autres de la CFDT, en cyclomoteur de St Nazaire à Marseille. Là, le matin, on prenait des cours avec Pastor, et l'après-midi, des vacances. Le matin, je remplissais d'une foule d'explications des cahiers avec des rayures, comme à l'école : je les ai toujours... On campait chez Pastor, qui s'occupait de nous et chez qui nous sommes restés un mois... Et nous avons rencontré tous les militants de l'économie distributive qui*

*étaient, comme moi, syndicalistes à la CGT ou à la CFDT, ou même n'appartenaient à aucun syndicat. C'est de là, c'est-à-dire de Marseille, que sortait le journal "L'Inter-Syndicaliste", recueil de luttes sociales dans les entreprises et de nouvelles propositions pour aller vers l'économie distributive. Nous faisons connaître d'autres revendications, comme*

- *les grèves de la gratuité dans les services publics,*
- *le salaire garanti aux "licenciés du progrès",*
- *"de l'utopie du plein emploi" (alors que tout le monde le réclamait) et*

• *pourquoi lutter pour un revenu social pour tous? Toutes ces revendications préfiguraient une société distributive gratuite. On expliquait aux copains prolos, pourquoi il fallait aller à l'économie distributive. Nos réunions d'éducation populaire sur St Nazaire réunissaient souvent beaucoup de jeunes ouvriers soucieux de sortir de leur modeste condition sociale. Quelle belle et grande époque !* poursuit Gilles avec enthousiasme.

— *Pour moi, c'était une période passionnante. Pour nous, qui étions dans la production et la distribution, le capitalisme ne disparaîtrait pas tout seul sous ses propres contradictions. Il fallait donner un coup de main ! Car le capitalisme avait plus d'une corde à son arc et d'immenses capacités d'adaptation.*

#### IL FAUT PASSER À UN AUTRE ÉTAT SOCIAL

Telle était la profession de foi militante de la base ouvrière de l'économie distributive, il y a moins de 40 ans !

— *Pastor disait : «Hélas, l'homme est plus croyant que raisonnable et malheureusement, ce n'est pas par la raison qu'on changera les choses, mais par le déplacement de confiance, dans le "faire" avec nos compagnons de vie professionnelle et militante. Le capitalisme ne se laissera pas déposséder de lui-même.*

Gilles précise :

— *Moi j'étais davantage dans cette branche du militantisme. Avec Jacques Duboin, c'était plus le côté intellectuel qui était notre éclairage, mais que nous pensions insuffisant. La thèse de Pastor était que l'économie est un corps social et, comme pour toutes les lois de la physique, le changement d'état d'un corps ne peut se faire que par les forces intérieures et antagonistes à celui-ci, ces forces antagonistes étant le salariat dans l'opposition du capital et du travail... C'était pour nous la mise en pratique méthodique du passage à l'économie distributive de Jacques Duboin. Si on veut aller vers l'économie distributive, il faut passer à un autre état social par des revendications non formatées :*

- *revendiquer et mobiliser pour le revenu garanti aux licenciés partout,*
- *mettre en œuvre la répartition du travail résiduel non fait par les machines,*
- *diminuer sensiblement le temps de travail en*

allant vers des choix de productions socialement utiles.

C'est aussi cela que j'ai tenté d'expliquer avec d'autres syndicalistes dans le livre Travailler deux heures par jour en 1976<sup>2</sup> à partir des observations de mon métier, de cette inexorable relève du travail humain par les machines et par ces gains de productivité qui dévorent les emplois. René Dumont a été un compagnon de route de Duboin. Mais les écologistes d'aujourd'hui sont restés sur les vieux schémas de l'analyse de Marx, affirme tristement Gilles Denigot.

#### LES TRAVAUX DE JOSEPH PASTOR

L'enthousiasme de Gilles fait plaisir à voir et son discours est éclairant :

— Duboin a montré plus de choses et Pastor a décortiqué, analysé Marx, tous ses doutes étaient déjà là quand il était au PC. Il a enterré ses travaux sur "Le Capital" dans une valise pendant la guerre (il y avait une chasse aux Pastoristes de la part du PC, des compagnons de lutte ont été tués...). Avant la guerre, il était responsable communiste de la formation économique des militants pour le Sud de la France, il pensait que Duboin était un petit-bourgeois, comme le PC le disait. Puis il a entendu Elysée Reybaud à un meeting (en 1947 à Marseille) après la guerre, qui a écrit "L'Économie qu'il nous faut" et qui était un Duboiniste et un "abondantiste". Pastor a trouvé là ce qu'il cherchait et déterré alors sa valise avec "Le Capital" ; crayon à la main, il a dévoré Duboin, il a disséqué les travaux de Marx et les a adaptés aux réalités nouvelles. Il a fait sien, cette inversion d'une vérité millénaire que Duboin avait si bien vue lors de la crise de 1929: la production croît en même temps que le chômage. Pastor était un scientifique, un physicien.

Il a démonté le Capital et fait un travail colossal. Des travaux et des outils, méconnus par les chercheurs et cela me peine que cet homme, qui a tout sacrifié à l'économie distributive, ne réussisse pas à susciter la curiosité des étudiants et des chercheurs. Une œuvre immense et méconnue qui complète admirablement bien les travaux de Duboin. Quel gâchis que leurs travaux soient ignorés !

Gilles liste les écrits de Pastor :

- "Partis ou syndicats", 1958/1960,
- "Tue-le...le Capitalisme, dit la Mathématique au salariat!", milieu des années 60,
- "Le capitalisme n'est pas compliqué", (quatre brochures), 1960/1970,
- "L'inflation",
- "Godeau, hommage à une conscience", 1972/1973,
- "En retard d'une Révolution", adressé à tous les partis d'extrême gauche à partir des années 70.
- «et tous ses articles dans l'Inter-Syndicaliste, édité dans mon grenier».

Gilles poursuit :

— Gérard Anthomé, d'Aix en Provence, m'a mis de côté tous les numéros de l'Inter-syndicaliste du premier au dernier. Je vais les remettre au centre de documentation et d'histoire du Mouvement Ouvrier de Nantes pour que les historiens et les étudiants puissent faire leur travail. Dans l'Inter-Syndicaliste, il y avait régulièrement un texte de Duboin et la moitié des écrits provenait de Pastor.

Pour moi, ces deux hommes sont les grands penseurs de la question économique et sociale de la modernité. Ils n'approchent pas l'économie et ses crises à partir des conséquences, mais de la crise systémique d'un capitalisme en rapport antagonique avec le progrès. Pastor avait compris que la politique était une superstructure de l'économie, que le capitalisme était un déterminisme qui obéit à sa propre logique «de produire au moindre coût pour vendre avec profit» et que tous les moyens seraient bons.

Ils sont à mes yeux la tête et les jambes de cette indispensable économie distributive, leur complémentarité crève les yeux, si on veut se donner la peine de lire Duboin et d'étudier Pastor.

#### LES SATELLITES DE L'ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE ET SA VITALITÉ

Le groupe JEUNES (=Jeunes Équipes Unies pour une Nouvelle Économie Sociale) travaillait avec les fondateurs sur l'économie distributive ; il y avait beaucoup de groupes autour d'eux, tels Paul Princival, qui était à la CGT de l'Alimentation à Marseille, un des premiers animateurs de l'économie distributive. Dans les combats syndicaux, un de ses principaux contradicteurs, Julien Livi (CGT Marseille) était le frère d'Yves Montand, il est resté au PC jusqu'à sa mort. Gilles affirme que :

— Le PC avait horriblement peur de l'économie distributive, de Pastor et Duboin. L'Inter-Syndicaliste a été très combattu par le PC et par la CGT, qui rejetaient les revendications modernes et l'idée même de l'économie distributive.

Les Jean Duret, Jean Baby, éminents économistes de la CGT et du PCF ont beaucoup écrit contre Duboin, Pastor, et aussi contre Jules Godeau, syndicaliste influent et dérangeant sur St Nazaire.

À St Nazaire, ville ouvrière par définition, il y avait 30% des abonnés à l'Inter-Syndicaliste l'organe des GSED. Il y avait 1.000 abonnements sur toute la France, dont 300 sur Saint Nazaire. C'était un mensuel avec 10 à 11 numéros par an et des numéros spéciaux, sur le nucléaire par exemple.

Gilles se souvient encore :

— Dans les années 80-90, une réunion autour de l'économie distributive où il y avait moins de trente personnes était une réunion manquée.



«ARRÊTONS DE  
PERDRE NOTRE VIE À LA GAGNER»

Gilles a encore en lui, bien vivantes, les convictions et les valeurs qui sont à la base de l'économie distributive :

— On doit être acteur de notre vie et faire des choix.

Il y avait beaucoup de personnes fascinées par la clarté du discours de Jacques Duboin qui disait : «arrêtons de perdre notre vie à la gagner. Pour avoir un salaire, le travailleur accepte de faire n'importe quoi. Avec un salaire garanti, on peut être acteur de ce que l'on veut, cela s'oppose aussi à l'idée que la science répondra à tous les problèmes écologiques. On va produire pour nos besoins élémentaires. Il y aura des problèmes de vrais choix de production».

\*

Et puis, il y a eu... la guerre de succession de La Grande Relève en 1976-77, la nomination de Gilles au Secrétariat Général de la CGT sur le port en 1980, la mort de Pastor en 84, et les GSED qui vieillissaient.

Gilles était trop occupé et il le déplore :

— Vraiment, j'ai beaucoup de regrets, nous avons eu tort de ne pas continuer, car nulle part je ne trouve un minuscule bout de lumière qui pourrait me conduire vers ces urgences là. Celles d'une économie distributive avec des producteurs, des consommateurs, des citoyens enfin maîtres de leurs vies !

LES CHOIX DE GILLES DENIGOT

ET SES QUESTIONNEMENTS AUJOURD'HUI<sup>3</sup>

— Aujourd'hui, je regrette qu'à EELV nous ne soyons pas bons en matière d'économie. Nous devrions être capables de prendre des idées chez Duboin et Pastor et de les harmoniser avec nos préoccupations écologiques pour en faire un projet de société. Je n'ai pas confiance dans le PS, ni dans le FDG qui est dans la culture marxiste conduisant à une révolution qui n'a jamais existé que sous forme de coup d'État. Coup d'État qui mène à la dictature. Il faut construire avec les gens un projet de société. Je suis mille fois pour la transition énergétique et pas pour que ça devienne un concept galvaudé.

Mais quand on l'aura réussie, on n'aura pas vaincu la logique même du système qui consiste à réduire les coûts et à mettre les gens au chômage. C'est une réforme, pas une mutation. Or l'économie est l'infrastructure du système. Les politiques y peuvent si peu ! Une décision humaine politique doit accom-

pagner une vraie démarche où le citoyen et le salarié font cette démarche de mutation économique et sociale ensemble. Le politique doit accompagner, soutenir, et non récupérer.

J'ai toujours essayé d'avoir des activités syndicales en accord avec les idées de Duboin et Pastor. Avec mes compagnons de travail, j'ai créé une société de main d'œuvre Atlantique Services Maritimes, dans laquelle tous les salariés étaient actionnaires majoritaires à 58% du capital (on a fait ça à un moment de crise, lors d'une réforme politique de notre statut de dockers, en 1992). Les entreprises qui voulaient nous liquider n'étaient qu'à 42%. Les ouvriers prenaient en main leurs propres affaires. Ça a marché 12 ans, puis je suis parti à la retraite (en 2004 à 56 ans), dans le cadre des salariés exposés à l'amiante.

Cela a été extrêmement populaire... En 92, on en a beaucoup parlé, jusqu'en 2004 quand cela a pris une autre forme. Il n'y a pas l'autorité d'un patron, les décisions se prennent par la négociation et l'argumentation collectives. C'est une ébauche d'auto-gestion, mais c'est difficile dans un environnement très différent et très hiérarchisé.

EN GUISE DE CONCLUSION

Gilles raconte encore...

— J'aimais bien le papa de Marie-Louise Duboin... Je prenais le café au siège du MFA (Mouvement Français pour l'Abondance), 10 rue de Lancry, je me souviens bien de la secrétaire, Madame Euvrard. Nous parlions avec Monsieur Duboin, il s'entendait bien avec Pastor qui n'était pas un concurrent, mais aidait à la mise en œuvre de l'économie distributive grâce à ses travaux d'une grande utilité, Charles Lorient, que j'ai bien connu, n'a pas de production intellectuelle spécifique sur l'économie distributive, il a selon moi, ouvert ces idées à d'autres. Joseph Pastor, lui, a approfondi les travaux de Jacques Duboin, il les a fait pénétrer dans le monde du travail, dans le syndicalisme et le social. Il y a eu celui qui a pensé, dessiné, l'économie distributive, c'était Jacques Duboin, et Joseph Pastor, qui en a été l'architecte pour essayer d'y parvenir. Ce furent deux grands penseurs du 20ème siècle.

Avec l'eurodéputé écologiste Pascal Canfin, devenu aujourd'hui Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé du Développement, qui était journaliste à Alternatives Économiques<sup>4</sup>, nous parlions un jour de 2008 à Saint-Nazaire, et alors que je lui disais mon parcours, il me dit que son père avait été un moment dans le mouvement de l'abondance de Jacques Duboin. Dommage que le fils ne soit pas plus curieux des travaux de Duboin et Pastor ! Je crois me souvenir de discussions où on me disait qu'entre les deux guerres, les idées de Jacques Duboin et du MFA étaient suivies par plus de 300.000 adhérents. C'était hier, et tout reste à faire.

LA VIE A REPRIS SON COURS...

Cette rencontre avec Médiapart fut une réussite, comme toujours. Nous avons parlé du combat des Lips, de celui de Florange, des Fralibs et de Notre



Dame des Landes, en compagnie de gens qui ont mené et mènent ces combats. Les participants ont eu le sentiment de vivre un moment historique très émouvant, sentiment qui s'était déjà installé chez moi avec la rencontre de Gilles Denigot. Il m'avait montré ce visage courageux et intelligent de la base militante de l'économie distributive, m'avait reconnectée avec une partie extrêmement vivante de ce mouvement qui nous rassemble et nous fait croire à cette *Grande Relève*. Je l'ai quitté avec tristesse car, comme il le fait remarquer à la fin, les temps d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier...

Mais il m'a laissé aussi beaucoup d'espoir.

D'une part, il parle de temps qui ne sont pas si anciens. L'économie distributive a été victime, comme toutes les grandes idées alternatives et émancipatrices de la fin du 20ème siècle, du grand étouffoir qui s'est abattu sur nous sous le nom de néolibéralisme. Mais aucun système n'est éternel et le balancier de nos vies n'aime pas s'attarder toujours du même côté...

D'autre part, son «*tout reste à faire*» est plein de l'énergie de ce combat auquel il a consacré la plus grande partie de sa vie et dont il rend bien compte dans ce qu'il m'a confié. Non, nous ne sommes pas les seuls à défendre ces idées ! Et nombreux encore sont ceux qui en portent l'empreinte. Il y a encore des

recherches à faire nous dit Gilles, des combats à mener. Il a même expérimenté quelques voies de réussite... L'économie distributive a des racines, elle a une histoire forte... et en priorité la force d'avoir pensé l'organisation sociale et la solidarité de façon radicalement originale.

Merci, Gilles, nos lecteurs vont sentir, j'en suis sûre, la force de ton combat et de tes convictions !

### Christiane DUC-JUVENETON

#### Références :

1 On trouvera les références de ce que M.Baudoin, elle-même communiste dissidente du PCF dans la Résistance, a écrit à ce sujet dans : *Histoire des Groupes Francs (MUR) des Bouches-du-Rhône (de septembre 1943 à la Libération)*, PUF, 1962, dont on trouve un compte rendu dans *Annales-Économies, Sociétés, Civilisations. 20ème année, N°2, 1965, p. 404-405.*

2 *La Grande Relève* de décembre 1977 s'était fait largement l'écho de ce livre, sous la plume de Marie-Louise Duboin : <http://www.economiedistributive.fr/Travailler-deux-heures-par-jour>.

3 Gilles a aussi un blog intitulé «*Gilles Denigot parle avec vous de l'économie distributive*», il regrette de ne pas le nourrir davantage: [http://economiedistributive.blogspot-fr/2013\\_06\\_01\\_archive.html](http://economiedistributive.blogspot-fr/2013_06_01_archive.html)

4 [http://fr.wikipedia.org/wiki/Alternatives\\_économiques](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alternatives_économiques).

#### TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)

France, régime intérieur pour la Poste. .... 23 euros.

(soutien : + 14 euros par an, par exemplaire en plus, chaque mois)

DOM ..... 25,45 euros.

TOM ..... 29 euros.

Régime international, suivant les zones redéfinies par la Poste, au premier janvier 2014 :

Zone 1 (Bénélux, Espagne,R-U, Suisse, ...) .... 29,01 euros.

Zone 2 (autres pays européens) ..... 27,15 euros.

Zone 3 (Canada, États-Unis,...) ..... 29,81 euros.

Zone 4 (Afrique, Amérique du Sud,...) ..... 30,38 euros.

#### RÈGLEMENTS :

par chèque bancaire à l'ordre de

**La Grande Relève**

**88 Bd Carnot**

**78110 Le Vésinet France**

par CCP au compte N° 1340239M020

références internationales depuis octobre 2007 :

IBAN :FR10 2004 1000 0113 4023 9M02 016

BIC : PSSTFRPPPAR

JE M'ABONNE À ..... EXEMPLAIRE(S) DE LA GRANDE RELÈVE À PARTIR DU N° .....

VOICI COMMENT RÉDIGER MON ADRESSE, SELON LES NORMES IMPOSÉES PAR LA POSTE :

PRÉNOM, NOM  
IMMEUBLE  
N° ET VOIE

.....  
.....  
.....

CODE POSTAL ET COMMUNE

.....

Je commande les ouvrages suivants : .....

.....

.....

J'envoie pour cela la somme de ..... euros

par chèque .....

date

signature



## CE QUE NOUS PROPOSONS :

En résumé, il s'agit de rendre financièrement possible ce qui est utile, souhaitable, matériellement et écologiquement réalisable.

Pour cela, il faut que la monnaie actuelle soit remplacée par une monnaie qui ne circule pas pour qu'on ne puisse pas la "placer" pour "rapporter".

Cette monnaie "distributive", émise par une institution publique, est un pouvoir d'achat qui s'annule quand on l'utilise mais laisse au consommateur la liberté de ses choix.

Masse monétaire et production, créées et détruites au même rythme, sont ainsi deux flux permanents qui s'équilibrent. L'intensité de ces flux est définie par les citoyens décidant démocratiquement, à l'échelle appropriée, ce qui sera produit et dans quelles conditions, et l'importance relative des parts à faire dans la masse monétaire pour financer la production, pour assurer les services publics (car impôts et taxes n'existent plus), et pour verser à chacun un revenu garanti qui permette à tous de vivre libres.

Les décisions prises n'ayant ainsi plus de retombées financières personnelles, l'intérêt général prime enfin sur l'intérêt particulier et la démocratie peut enfin devenir réalité.

## À LIRE POUR APPROFONDIR :

### • JACQUES DUBOIN

Extraits choisis dans son œuvre (1 euro).

### • ET SI ON CHANGEAIT ?

Un bande dessinée par J.VIGNES-ELIE (3,8 euros).



### • LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000

Un roman de M-L DUBOIN qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie distributive pour montrer ce qu'elle apporte à la société (13 euros).

### • MAIS OÙ VA L'ARGENT ?

L'étude, par M-L Duboin, de la façon dont la monnaie est devenue cette monnaie de dette qui empêche toute véritable démocratie, suivie de propositions pour évoluer. (éd. du Sextant, 240 pages, 13 euros).



• D'anciens numéros sont disponibles (1 euro)

• Des textes, épuisés sur papier, sont téléchargeables sur notre site internet.

Par exemple:

### • UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN

le texte d'une conférence d'ANDRÉ PRIME.

Tous les prix indiqués sont franco de port.

# La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Direction et mise en pages : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Graphisme : LASSERPE, Anne-Laure WITSCHGER.

Imprimé par la Scop Imprimerie de Ruffié

(certifiée ISO 14001 et labélisée Imprim'Vert et Print Environnement, impression avec encre végétale sur papiers recyclés ou PEFC, sans alcool)

Adresse postale : 88 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Téléphone seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures : 01 30 71 58 04

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Nouveau site internet : <http://www.economiedistributive.fr>

(Tarifs et bulletin d'abonnement au dos de cette page)